

Procès-verbal de l'assemblée du Conseil Général du 16 juin 2014

Ordre du jour :

1. Nominations statutaires
2. Projet de convention de fusion
3. Comptes 2013
4. Communication de la Municipalité sur le projet de dépôt de matériaux d'excavation terreux au pâturage du Marais
5. Propositions individuelles et divers

Le Président M. Jean-Luc Noël ouvre la séance à 20h00. La parole est directement donnée au secrétaire pour l'appel. 61 membres sont présents sur 65.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance du 25 mars 2014. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

57 nouvelles personnes ont souhaités se faire assermenter.

118 membres sont présents sur 122, soit une majorité de 60.

1. Nominations statutaires

MM. Daniel Girard et Marc Jaunin sont nommés scrutateurs pour l'élection du président du conseil.

La parole est donnée à Mme Marie-Josée Aeby pour cette élection.

Election du Président

M. Jean-Luc Noël se représente au poste de Président. Après dépouillement, le résultat est le suivant :

Noël Jean-Luc	108
Bulletins blancs :	3
Bulletins nuls	7

M. Jean-Luc Noël est élu Président.

Election du vice-président :

Mme Marie-Josée Aeby se représente et est réélue par acclamation.

Election des scrutateurs :

MM. André Richard et Marc Jaunin sortent. Mme Patricia Maistrello et M. Hervé Gétain passent scrutateurs

Election des suppléants :

M. André Richard se représente. Mme Sabine Freymond se présente comme suppléante.

Ils sont élus par acclamation

Election de la commission des Finances :

M. Cédric Haldimann, rapporteur, sort. Mme Céline Pesquet Saffore, membre, devient rapporteur. Mme Sandrine Wagnière reste membre. M. Francesco Di Certo, suppléant, devient membre.

M. Claude Meldem se présente comme suppléant. Il est élu par acclamation.

Election de la commission de gestion :

M. Philippe Laurent, rapporteur, sort. Mme Christiane Vaucher membre, devient rapporteur. M. Jean-Claude Page reste membre. M. Daniel Girard, suppléant, devient membre.

Mme Francine Jaunin se présente comme suppléante. Elle est élue par acclamation.

2. Projet de convention de fusion

La parole est donnée à M. Sven Eggenberger pour la lecture du préavis de la Municipalité.

Il nous énumère les différents changements et les importantes conséquences qu'une fusion impliquerait.

La Municipalité de Fey a longuement étudié et soupesé les avantages et les inconvénients de ce projet. Elle a d'une part étudié les conséquences financières pour elle et pour ses habitants, pour en conclure que ce projet n'est pas adapté à ses besoins. La Municipalité décide donc de rejeter la convention de fusion.

La parole est donnée à M. Christian Sinner pour la lecture du rapport de la commission.

Après lecture de ce rapport, Il est demandé au conseil général de se prononcer sur le préavis de la Municipalité.

Résultats :

En faveur du préavis de la Municipalité : 38

Contre le préavis de la Municipalité : 78

Blancs : 2

Le conseil général rejette le préavis de la Municipalité. La convention de fusion est donc acceptée.

Toutes les autres communes concernées ont également accepté cette convention.

3. Comptes 2013

La parole est donnée à M. Sven Eggenberger pour la lecture du préavis de la Municipalité.

Grace à une excellente gestion des finances publiques, les comptes montrent un excellent résultat, puisqu'ils se bouclent avec un excédent de recette de CHF 19'961.99.

La parole est donnée à M. Philippe Laurent pour la lecture du rapport de la commission de gestion.

Après lecture de ce rapport, Il est demandé au conseil général d'approuver les comptes 2013 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Les comptes 2013 sont acceptés à la majorité et 1 avis contraire.

4. Communication de la Municipalité sur le projet de dépôt de matériaux d'excavation terreux au pâturage du Marais

La parole est donnée à M. François Guignard pour quelques mots d'explications.

5. propositions individuelles et divers

M. Thierry Boucard demande que la déchetterie soit ouverte un peu plus souvent.

Réponse de M. François Guignard : cette question revient souvent lors des séances du Conseil et il s'agit principalement d'un gros manque de personnel, ce qui empêche l'ouverture plus fréquente de la déchetterie.

La prochaine séance du conseil est prévue le 23.09.2014.

La séance est levée à 23h10.

Le Président

Le Secrétaire